PAYS DE
LANDERNEAU
DAOULAS

Rapport d'activité 2014

Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir le rapport d'activité 2014 de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas préparé par les services communautaires.

C'est un document qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la Communauté, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

Toutes sont l'expression de la volonté de rendre le territoire attractif dans un esprit de coopération et de solidarité entre nos 22 communes.

Pour consolider cet esprit communautaire, j'ai souhaité privilégier un mode de travail collaboratif dès le début de la mandature en associant, dans le cadre de séminaires, l'ensemble des élus municipaux et communautaires sur les enjeux essentiels de la Communauté comme l'élaboration du schéma de mutualisation…

La Communauté est une intercommunalité de projets certes, pour s'en convaincre, il suffit d'énumérer les nombreux projets lancés en 2014: salle de sport, chaufferie bois, centre de transfert des ordures ménagères, stations d'assainissement…

Elle porte aussi, et c'est une évolution de fond, de plus en plus de services à la population et aux communes en raison notamment du retrait de l'Etat de certaines missions. Cette mutation est favorisée de surcroît par le mode de financement de la Communauté qui repose sur une fiscalité mixte (ménages/entreprises).

Grâce à son investissement, la Communauté garantit la proximité des services en faisant en sorte qu'ils puissent être rendus au plus près des réalités du territoire.

Le projet de territoire sera porteur d'une stratégie pour positionner le développement de notre bassin de vie au sein du pôle métropolitain dans un contexte de restriction des dotations de l'Etat qui nous conduit dès à présent à nous restructurer et mieux organiser nos forces.

Autant d'enjeux qui vont nous mobiliser fortement dans les mois à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout de bons échanges au sein de votre conseil municipal.

Patrick LECLERC
Président de la Communauté de communes

SOMMAIRE

➲ **NOTRE TERRITOIRE AU CŒUR DU PAYS DE BREST 4**

➲ **LE POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST 5**

➲ **INSTANCES POLITIQUES 6**

➲ **2014 EN IMAGES 7**

➲ **CE QUI A MARQUE L'ANNEE 2014.....8**

➲ **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....9**

➲ **DIRECTION DES MOYENS GENERAUX 10**

RESSOURCES HUMAINES 10
SERVICE TRAVAUX ET MAINTENANCE 10
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES (AMO).....11
SERVICE FONCIER 12
COMMANDE PUBLIQUE 13
COMMUNICATION 14
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG).....14
FINANCES 15

➲ **AMENAGEMENT 17**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 17
ACTION SOCIALE LIEE A L'EMPLOI 19
HABITAT 20
PLAN DE DEPLACEMENTS 24
POLITIQUES CONTRACTUELLES 24

➲ **SERVICES A LA POPULATION 26**

C.L.I.C 26
POLITIQUE NAUTIQUE.....28
TRANSPORT SCOLAIRE 28
TRANSPORT DES SCOLAIRES 28
MUSIQUE 29
AGENDA SCOLAIRE 29
TOURISME.....30
AQUALORN 31
POLITIQUE SPORTIVE COMMUNAUTAIRE.....32

➲ **ENVIRONNEMENT 33**

➲ **SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT 38**

SPANC 38
SPAC.....39

➲ Notre territoire au cœur du pays de Brest

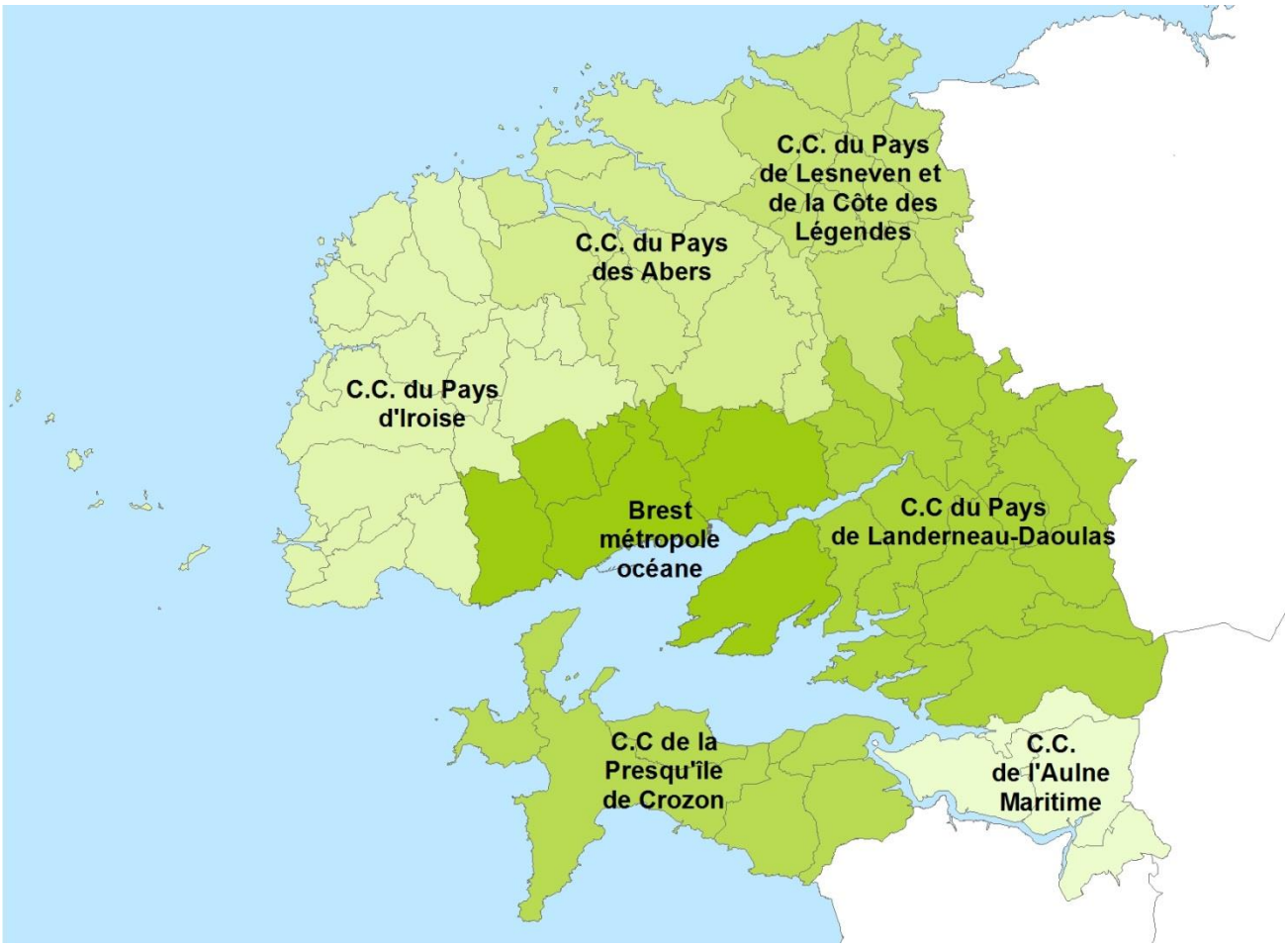

22 communes

48022 habitants

370 km²

48 élus
94 agents permanents

Dépenses CA 2014
51,7 M€

➲ Le pôle métropolitain du pays de Brest

7 communautés, 392 000 habitants, 160 000 emplois

6 axes stratégiques :

Elaboration du SCoT

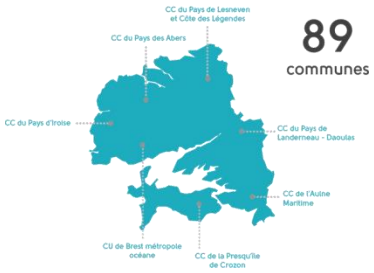

Politiques contractuelles de financement

Région Bretagne

Déploiement du très haut débit

Promotion touristique

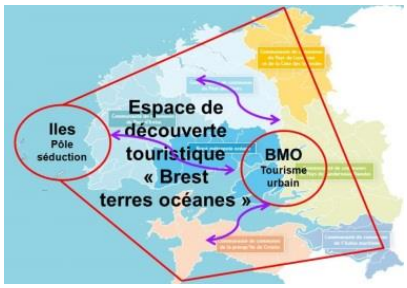

Odesca

Programme 2010-2011

Odesca PAYS DE BREST

Découvrez l'opération de développement des entreprises commerciales et artisanales

Gestion du littoral (GZIC)

➲ Instances politiques

Le conseil de Communauté

Organe délibérant de la Communauté, le conseil de Communauté décide de la réalisation des actions mises en œuvre sur le territoire. Il s'est réuni 5 fois et a pris 199 délibérations en 2014.

Le Bureau

Le Bureau est composé de 10 membres (le président, 9 vice-présidents).
Il s'est réuni 19 fois en 2014

C'est, avec le Bureau élargi aux maires, l'instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au conseil de Communauté.

Les délégations

Patrick LECLERC	PRESIDENT	
Yvon BESCOND	1ER VICE PRESIDENT	Assainissement
Laurence FORTIN	2EME VICE PRESIDENTE	Finances Plan stratégique du territoire Très haut débit
Jean Claude LE TYRANT	3EME VICE PRESIDENT	Déchets Réseau de chaleur Profil climat Espaces naturels
Bernard GOALEC	4EME VICE PRESIDENT	Ressources humaines Services communautaires d'accompagnement des communes Mutualisations
Alexandra GUILLORE	5EME VICE PRESIDENTE	Services à la population (Aqualorn, salle de sports communautaire, politique sportive, CLIC, crèche communautaire, politique d'initiation à la musique)
Jean Bernard FLOCH	6EME VICE PRESIDENT	Economie Action sociale liée à l'emploi
Marie Claude MORVAN	7EME VICE PRESIDENTE	Habitat Logements d'urgence Mesures ASLL Gens du voyage
Chantal SOUDON	8EME VICE PRESIDENTE	Plan global des déplacements Modes actifs Commission intercommunale d'accessibilité
Julien POUPON	9EME VICE PRESIDENT	Développement touristique Centre nautique de Moulin Mer Maison de l'environnement Charte de l'environnement Nautisme

Nouveautés 2014

- → Systématisation des Bureaux tous les 15 jours,
- → Mise en place de commissions systématiques, groupes de travail sur les gros dossiers…
- → Délégations au Bureau : marchés publics…

2014 en images

<table>
<tr>
<td>SPAC
Inauguration STEP La Forest Landerneau
 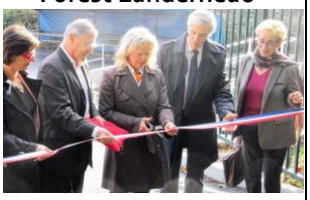 </td>
<td>La fibre optique aux entre-prises
 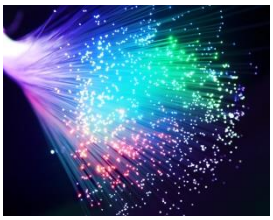 </td>
<td>Centre de transfert des ordures ménagères
 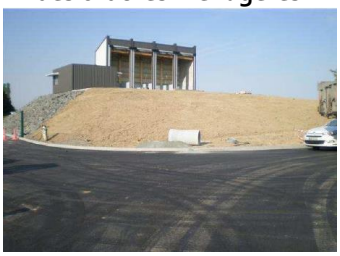 </td>
<td>Tourisme
Brest terres océanes BRETAGNE INTENSE</td>
</tr>
<tr>
<td>Festivals
 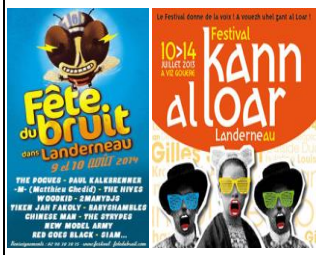 </td>
<td>Chaufferie bois
 </td>
<td>Modernisation du logo
PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS</td>
<td>CLIC
 </td>
</tr>
<tr>
<td colspan="4">Nouvelle assemblée communautaire
 </td>
</tr>
</table>

➲ Ce qui a marqué l'année 2014

- ➔ Mise en place nouvelle mandature 2014-2020
- ➔ Lancement de l'élaboration du schéma de mutualisation
- ➔ Arrêt du PLH 2015-2020 avant consultation des communes
- ➔ Bretagne THD : participation de la Communauté au déploiement de la fibre optique
- ➔ Réception des travaux THD le long de la RN 12
- ➔ Contrat de territoire et contrat de partenariat
    - o préparation/élaboration
- ➔ Contrôle par la Chambre Régionale des Comptes
- ➔ Salle de sports de dimension communautaire
    - o financement et attribution des marchés
- ➔ Lancement travaux de la zone de Kergonidec
- ➔ Vente du bâtiment Brest Diffusion Presse/ZAE de St Eloi à Plouédern
- ➔ Concertation ZAE Lanvian/Saint Divy
- ➔ Extension ZAE St Eloi nord/Plouédern
- ➔ Réception de la ZAE de Gorrequer/Pencran
- ➔ Chaufferie-bois : lancement de l'opération
- ➔ Participation au SDIS du Faou

➲Environnement et développement durable

Aménagement de zones d'activités économiques de qualité

Labellisation Qualiparc des projets

- de réhabilitation des friches industrielles de Pencran,
- d'aménagement de la zone de Kergonidec à Landerneau.

Visa d'un architecte conseil sur les projets d'implantation des entreprises

Renouvellement urbain

Opérations mixtes à partir de la réhabilitation de bâtis existants en centres-bourgs.

Performances énergétiques

Poursuite des travaux suite aux préconisations de l'audit énergétique à l'hôtel d'entreprises de Lannuzel à Dirinon

Environnement

En qualité d'opérateur, la Communauté soutient financièrement l'association de Langazel pour la gestion et l'animation du site Natura 2000.

Intervention lors de la semaine de réduction des déchets auprès des scolaires.

Réflexion sur la trame verte et bleue.

Déplacements

Poursuite de l'étude « plan de déplacements » avec des orientations d'actions validées.

Performances énergétiques

Audit des bâtiments communautaires.

Suivi précis des consommations énergétiques d'Aqualorn, de la Maison des Services Publics, des hôtels d'entreprises.

Eco-construction

Choix d'éco-matériaux : structure à ossature bois, laine de bois pour l'isolation, gypse pour le cloisonnement, revêtement de sol de type linoléum, peinture sans composés organiques volatiles…

Politique d'achats responsables

Cette démarche est réalisée pour les fournitures de bureau et les produits d'entretien et sera prochainement étendue aux autres catégories d'achats de la collectivité.

Appel à des entreprises d'insertion pour l'entretien des zones et le gardiennage des déchèteries.

Production d'énergie

Panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communautaires.

Production photovoltaique en Kw	
GLS	24917
DDTM	4494
Crèche	14863
Le Stum	7831
Déchèterie de St Eloi	3224
Espace Joseph Rolland	1637
TOTAL	**56966**

Réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois (secteur de St Ernel à Landerneau)

Suite à l'étude de faisabilité, lancement de l'opération : description technique du projet et recherche de subventions (fonds chaleur ADEME).

Prochaine étape : validation du partenariat avec les différents usagers potentiels (Ville de Landerneau, Don Bosco/Mutualité Française).

Montant estimé : 1 314 000 € HT (dont 47% de subventions).

Bilans de consommation électricité et gaz

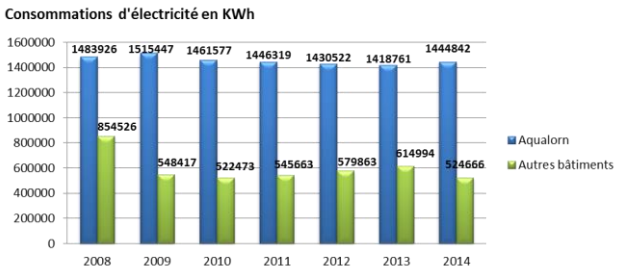

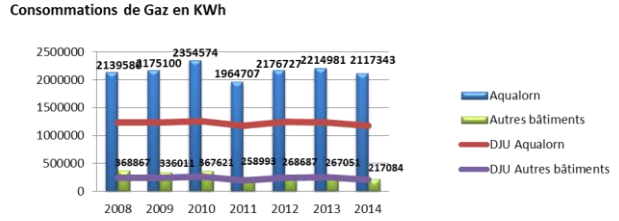

➲ Direction des Moyens Généraux

Ressources humaines

Le service des Ressources Humaines est composé d'agents de la Ville de Landerneau (4 agents) et de la Communauté de Communes (3 agents). Le service est en charge de la gestion administrative de la paie, de la carrière, des absences, de la formation, du recrutement et des instances paritaires.

L'année 2014 en quelques chiffres :

- ✓ 5576 paies
- ✓ 28 recrutements
- ✓ 1236 arrêtés

Répartition des paies par collectivité pour les agents et les élus

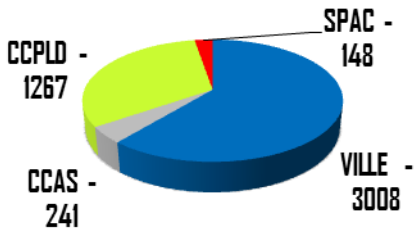

Répartition des arrêtés par collectivité

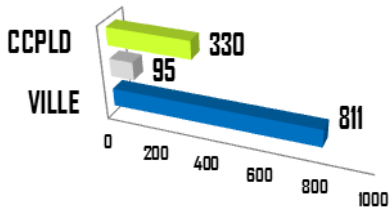

Les projets phares de l'année 2014 du service

Nombre de projets menés en 2014 : 59

- Les élections professionnelles
- La mise en place d'une procédure commune Ville/CCPLD pour les entretiens professionnels
- La réforme des catégories C et B
- Le bilan social Ville/CCPLD
- La reprise des carrières des agents contractuels d'Aqualorn

Soit 521 jours consacrés au projet par les agents du service

Les agents du service ont travaillé 521 jours pour mettre en œuvre les projets des deux collectivités. 60% de ce temps était consacré aux projets de la CCPLD et 40% pour ceux de la Ville.

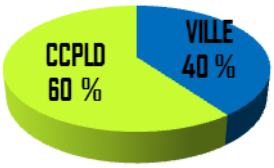

Le service a traité 1180 demandes au cours de l'année 2014

La typologie des demandes adressées au service

Service travaux et maintenance

Un patrimoine immobilier qui augmente

La Communauté dispose aujourd'hui de :

- ➔ 11 ateliers,
- ➔ 12 bâtiments tertiaires,
- ➔ 2 déchèteries et 5 aires de déchets verts,
- ➔ 5 opérations mixtes dont 13 logements,
- ➔ 1 complexe aquatique,
- ➔ 1 crèche d'entreprises,
- ➔ 1 centre nautique.

En projet :

- 1 centre de transfert d'ordures ménagères,
- 1 site d'hébergement dédié à l'environnement,
- 1 réseau de chaleur, chaufferie bois,
- 1 salle de sport.
- 3 opérations mixtes et 10 logements.

Le service travaux neufs assurait en 2014 le suivi :

d'études

- centre de transfert des ordures ménagères (Plouédern),
- réseau de chaleur chaufferie bois (Landerneau),
- salle de sport "phase de construction" (Landerneau)
- zone d'activités de Kergonidec sud et nord (Landerneau)
- Signalétique des ZAE
- Desserte THD
- Cale de moulin mer

de travaux

- Salle de sport "phase de déconstruction des équipements existants (Landerneau),
- Site de Gorre ménez (Loperhet),
- ZAE de St-Eloi nord, extension (Plouédern)
- Entretien des ouvrages de traitement des eaux pluviales et des ouvrages incendie des ZAE

Missions travaux neufs

➔ Pilotage des projets : de l'étude à la réception et en complémentarité avec les services finances/comptabilité et le service commande publique

Missions maintenance

➔ gestion préventive et curative de l'ensemble du patrimoine communautaire,

➔ suivi des contrôles règlementaires,

➔ suivi des travaux en régie.

Moyens

➔ 2 techniciens en charge des études et travaux neufs (et des missions AMO pour l'un d'entre eux),

➔ 1 technicien en charge de la maintenance « fluides » dont les installations d'Aqualorn,

➔ 1 technicien en charge de la maintenance du clos/couvert et du second œuvre,

➔ 4 agents techniques (un en CDD).

Service d'accompagnement des communes (AMO)

Ce service d'Accompagnement des Maitres d'Ouvrages s'est étoffé d'une nouvelle mission dans le domaine de la voirie, afin d'être au plus près des territoires et des élus pour accompagner les projets communaux suite au retrait de l'Etat.

Les conditions d'intervention des services de la Communauté

Les communes font appel autant que de besoin au service AMO ; ce qui donne lieu à l'établissement de conventions financières fixant, en fonction des souhaits de la commune et des niveaux d'intervention, le montant de la contribution financière.

Mutualiser les compétences

L'AMO aide les communes dans leur définition de programme d'aménagement et/ou de construction. Cette étape essentielle permet de consulter des maîtres d'œuvre (architecte, bureau d'études…). S'en suivent la consultation d'entreprises et les travaux.

Durant toutes ces phases, l'assistant accompagne :

- les élus dans leurs décisions,
- les services communaux dans l'élaboration des documents nécessaires aux différentes consultations.

Cet accompagnement se poursuit jusqu'à l'achèvement des travaux.

Les communes peuvent aussi s'appuyer sur ce service, qui en relation avec le service commande publique de la Communauté, peut fournir des informations sur le cadre de consultation et les règles à suivre.

Les différents projets en cours

Suivi de projets communaux

COMMUNE	OPERATION
DAOULAS	Extension salle J. CORNEC
	Rénovation salle faiencerie
IRVILLAC	Vestiaires foot
LOPERHET	Rénovation salle TTL
LA FOREST LANDERNEAU	Carrefour rte Landerneau
	Bâtiment service technique
LA ROCHE MAURICE	Maison du patrimoine
LE TREHOU	Aménagement du bourg
PENCRAN	Etude aménagement bourg
	Extension mairie
	Faisabilité école
SAINT DIVY	Audit énergétique
	Rénovation salle de sport
SAINT THONAN	Extension mairie
	Salle de sports
SAINT URBAIN	Aménagement entrée du bourg
	Faisabilité école
TREFELVENEZ	Lotissement communal
SAINT URBAIN/PLOUDIRY	KANNDI

Suivi de projets communautaires

DAOULAS	ZAC de Reun ar Moal
LA FOREST LANDERNEAU	opération mixte
L'HOPITAL CAMFROUT	opération mixte
LANDERNEAU	Voie de Lanrinou
LANDERNEAU	ZAE Kergonidec sud et nord
LOGONNA DAOULAS	cale de Moulin Mer
PLOUEDERN	Extension ZAE Leslouch ouest
PLOUEDERN	Extension aire des déchets verts
THD	ZAE , communes
THD	MSP, mairie de Landerneau
ZA	Signalétique

Une AMO étendue à la voirie en 2014

L'abandon des missions ATESAT assurées par les services de l'Etat (DDTM) a incité la Communauté et les communes à élargir cette assistance à maîtrise d'ouvrage à l'entretien et aux travaux de voirie à compter de janvier 2014 avec le recrutement d'un nouveau technicien.

COMMUNES	OPERATION	TYPE
DAOULAS		
DIRINON	Programme voirie - suivi des travaux	Marché à bons de commande
HANVEC	Programme voirie	Marché à bons de commande
IRVILLAC	Programme voirie	Marché à bons de commande
LA MARTYRE	Programme voirie	Entretien de la voirie
LA ROCHE MAURICE	Programme voirie	Marché à bons de commande
LE TREHOU	Programme voirie	Entretien de la voirie
LOGONNA DAOULAS	Diagnostic général	Entretien de la voirie
PENCRAN	Programme voirie	Marché à bons de commande
PLOUDIRY	Programme voirie	Entretien de la voirie
SAINT DIVY	Programme voirie	Marché à bons de commande
SAINT URBAIN	Programme voirie	Entretien de la voirie
TREFLEVENEZ	Programme voirie	Entretien de la voirie

Service foncier

Le service foncier est la première compétence exercée en intercommunalité au SIVOM de Landerneau. Son utilité ne s'est jamais démentie depuis compte tenu de la possibilité offerte aux communes de procéder à la rédaction et la publication de leurs actes en la forme administrative ; l'acte en la forme administrative étant un acte authentique au même titre qu'un acte notarié.

Il a pour mission de conseiller, d'instruire les dossiers et d'apporter un soutien aux communes pour tout ce qui a trait aux affaires foncières (délaissé de voirie, classement, déclassement domaine public, acquisition, cession, échange, régularisation cadastrale…).

54 dossiers (13 communes) ont fait l'objet d'une publication auprès du service de la publicité foncière.

Commande publique

Le service mutualisé de la commande publique est constitué des services :

- ➔ de la Communauté (2 agents)
- ➔ de la Ville de Landerneau (3 agents).

Ce service a en charge de mener les procédures d'attribution des marchés publics ainsi que le suivi administratif et financier de leur exécution pour le compte des deux collectivités.

La Communauté a attribué 95 marchés publics en 2014

Montant total des marchés publics conclus en 2014 pour la CCPLD

- ➔ **travaux**: 8 719 026,04 € HT
- ➔ **services** : 6 531 493,66 € HT
- ➔ **fournitures**: 14 802,09 € HT

Répartition des achats par type de marché et par acheteur

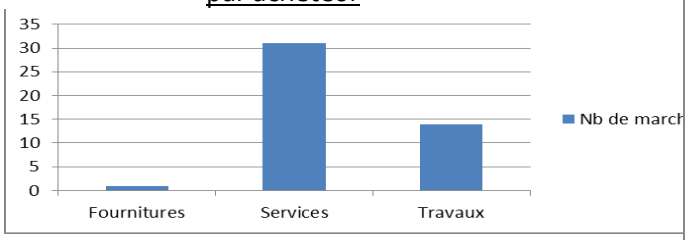

Services acheteurs

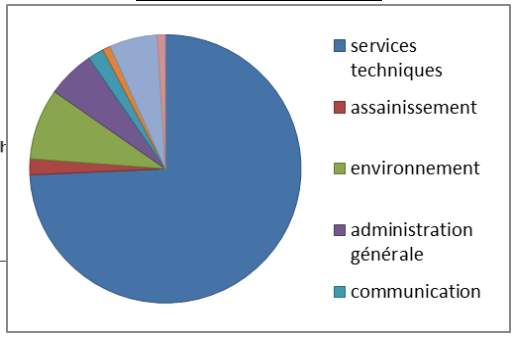

Les procédures menées pour le compte de la CCPLD représentent 62 % des dossiers traités par le service commun.

Clause d'insertion sociale

La Communauté contribue concrètement à favoriser l'insertion professionnelle par le levier des clauses sociales qu'elle intègre dans les marchés publics.

Sur les marchés attribués en 2014 par la Communauté sont concernés :

→ Construction de la salle de sports de dimension communautaire,

→ 1ère tranche îlot tertiaire de Kergonidec à Landerneau.

Communication

Elorn magazine

Deux éditions réalisées en février et en juin.
Tirage : 21000 exemplaires/distribution en boîtes aux lettres.

Stratégie de communication

Sur propostion du groupe de travail communication, une étude a été réalisée fin 2014

Chantiers prioritaires à engager

La consultation pour la création d'un nouveau site Internet a été lancée à l'automne. L'agence Creasit (Nantes) a été retenue.

Les travaux relatifs à la modernisation du logo de la Communauté et à l'élaboration d'une charte graphique ont également été engagés en fin d'année 2014.

Autres actions

Premier séminaire des élus le 5 juillet 2014 à Logonna-Daoulas. Le président a instauré la tenue d'un séminaire semestriel auquel est convié l'ensemble des élus municipaux du territoire.
Thème de cette première édition : présentation de la Communauté de communes
- Aqualorn a fêté ses 10 ans le 12 décembre 2014 en proposant notamment une visite des installations techniques.

Système d'Information Géographique (SIG)

Le territoire de la CCPLD en quelques chiffres :
22 communes
375 km² de superficie
48 022 habitants
(source INSEE 2011)

VOIES et ADRESSES
1 400 lieux-dits
1 200 kms de voies
3 960 voies
18 900 adresses

ASSAINISSEMENT
328 kms de réseaux de canalisations eaux usées
19 stations d'épuration
111 postes de refoulement

TRES HAUT DEBIT
262 kms d'artères communications électroniques

Le SIG travaille au service de la Communauté de communes et de ses communes membres.
L'agent a en charge le contrôle de conformité, l'intégration et la mise à jour des données géographiques et documents cartographiques.
L'organisation des données, pour être fiable, nécessite une vérification préalable avant intégration dans le SIG.

Les principales données mises à jour ou produites en 2014 concernent les thématiques suivantes :

- **Eaux Usées :**
- **Réseaux d'eau : EU, EPL, AEP**
- **Très Haut Débit**
- **Voies et adresses**
- **Point Apports Volontaires**

- **P**artenariat avec le service SIG du Pôle Métropolitain sur les différentes thématiques SIG plateforme GéoPaysdeBrest, équipements publics, points d'apports volontaires, réseaux d'eau, communications électroniques, voies et adresses, données gestionnaires ...)
- **I**nventaire patrimoine CCPLD, cartographies diverses.
- **C**onventions pour échange de données géographiques et de services associés entre SIG PMPB/CCPLD/Communes.
- **A**venants à conventions pour la numérisation des réseaux d'eau phase 1 entre CCPLD et Communes.

Finances

FONCTIONNEMENT

RECETTES	**26 291 616,15 €**
Fiscalité et compensations fiscales	12 455 798,00 €
FPIC	246 577,00 €
Reversement d'attribution de compensation	202 245,00 €
Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères	2 797 812,00 €
Taxe de séjour	13 495,82 €
Dotation globale de fonctionnement	3 097 210,00 €
Participations et autres dotations	288 291,48 €
Produits d'exploitation et autres recettes	5 614 671,97 €
Loyers	963 453,65 €
Produits exceptionnels et atténuations de charges	111 969,79 €
Produits financiers	27 €
Produits des cessions	500 064,00 €
DEPENSES	**21 317 600,81 €**
Reversement de TPU aux communes (AC + DSC)	3 667 181,60 €
FNGIR	3 120 769,00 €
Charges à caractère général	6 716 732,09 €
Dépenses de personnel	4 433 290,32 €
Participations et reversements redevances	2 221 939,15 €
Frais financiers	1 145 764,63 €
Dépenses exceptionnelles	11 924,02 €

INVESTISSEMENT

RECETTES	**16 946 665,96 €**
Le fonds de compensation de la TVA	218 435,58 €
Les subventions d'équipement	3 026 797,51 €
Les emprunts et assimilés	8 482 208,45 €
Des cautions	5 237,37 €
Des remboursements d'investissement	75 321,88 €
S'y ajoutent les affectations de résultats	5 138 665,17 €
DEPENSES	**13 640 383,20 €**
Budget général	
✓ L'habitat	348 365 €
✓ Les matériels, équipements divers	50 456 €
✓ La voie de Lanrinou	6 375 €
✓ Le Pays touristique et la politique des sentiers	15 047 €
✓ L'environnement (bennes, éco-points, bâtiment…)	140 304 €
✓ Maison de l'environnement	1 327 038 €
✓ Maison des services publics	44 082 €
✓ Aqualorn	40 970 €
✓ Les fonds de concours et subventions d'équipement	1 433 233 €
✓ Les réserves foncières	
✓ Capital emprunt	247 201 €
✓ Remboursement de cautions et cautions versées	518 €
✓ Economie (bâtiment)	62 753 €
✓ Salle de sport	645 096 €
✓ Très haut débit	122 022 €
Budgets annexes	
✓ Les bâtiments	781 778 €
✓ Les zones	204 643 €
✓ Les acquisitions	0 €
✓ Les équipements de bâtiment/zones	20 134 €
✓ L'assainissement	5 381 066 €
✓ Capital emprunt	2 755 942 €
✓ Remboursement de caution	13 358 €

A retenir

Une fiscalité mixte :

Ménages	48,24 %
Entreprises	51,76 %

Des investissements pour le territoire :

10 623 000 €

Poursuite des chantiers importants

- Zone de Gorrequer à Pencran
- Opérations mixtes : La Forest-Landerneau, L'Hôpital-Camfrout…
- Maison de l'environnement
- Salle de sports communautaire
- Centres de secours portés par le SDIS 29
- Financement des logements OPAH et accord-cadre
- Réseau de fibre optique
- Stations et réseaux de l'assainissement à L'Hôpital-Camfrout, Landerneau, Saint-Urbain…

Les graphes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

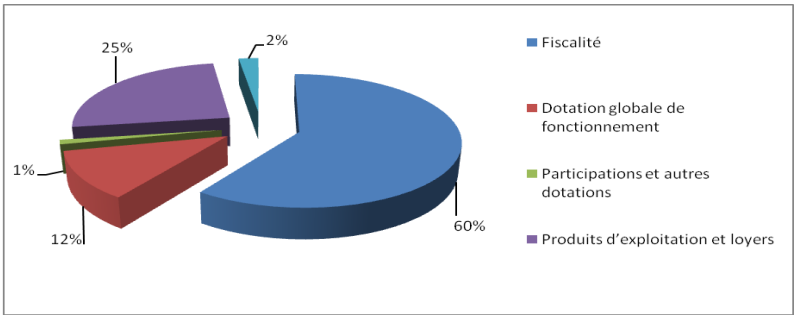

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

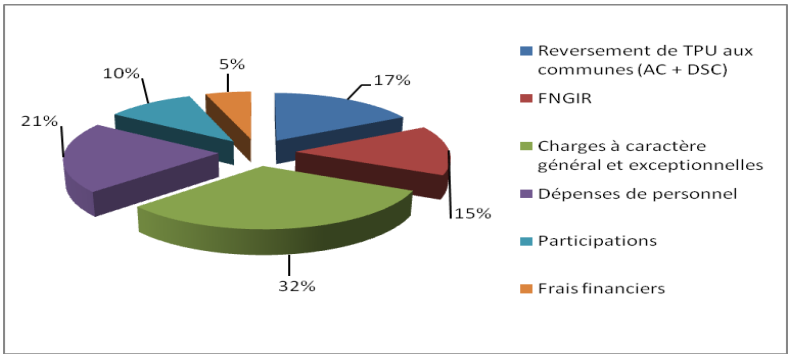

RECETTES D'INVESTISSEMENT

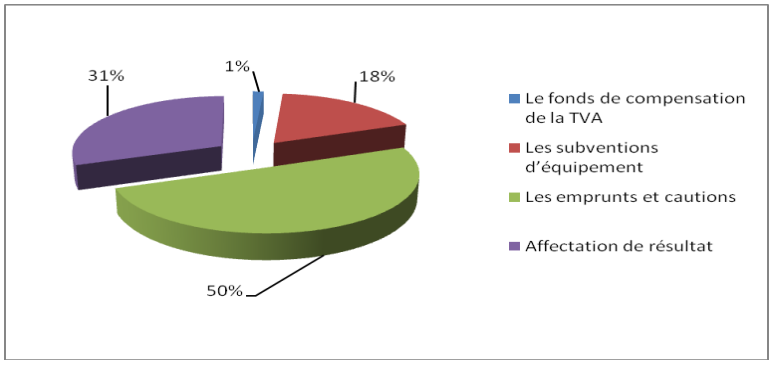

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

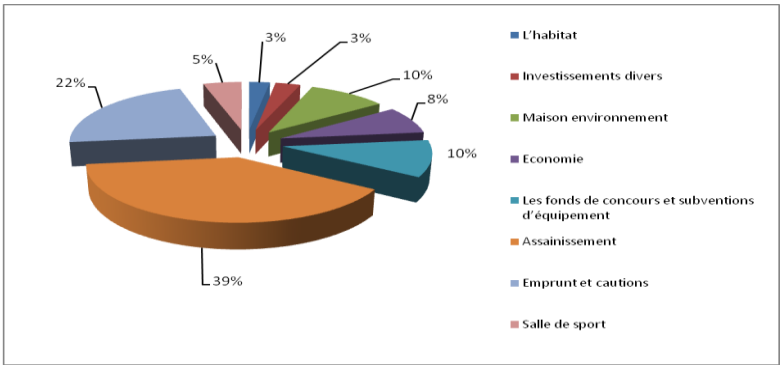

Développement économique

Le pays de Landerneau-Daoulas est le second pôle économique du pays de Brest. Pour conforter cette place, la Communauté a fait de l'action économique son cœur de métier.

La Communauté : facilitateur de projets
Création d'un environnement local favorable aux entreprises
Priorité donnée à l'accueil physique des entreprises

Certaines animations économiques d'actions collectives sont portées à une autre échelle tout en associant de matière participative la collectivité :

⇒ Pays de Brest : ODESCA (commerce et artisanat), Pors Beac'h, foncier économique, filières alimentaires de proximité,
⇒ Pays de Brest Initiative, ADIE et organismes consulaires (CCI, CMA…) : création d'entreprises, conseil…

ACTIVITE 2014

→ Restitution du diagnostic agricole aux exploitants de Saint-Divy, Saint-Thonan et Plouédern
→ Livraison de l'hôtel d'entreprises de Lannuzel à Dirinon après réhabilitation
→ 3 Commissions aménagement du territoire
→ Mise en place de règles d'attribution des terres agricoles disponibles par le Bureau communautaire
→ Etude financière et de marchés sur le centre de congrès de Mescoat (cabinet SCET) en partenariat avec groupe de travail composé d'élus, de techniciens de la CCPLD mais aussi des partenaires extérieurs associés : pôle métropolitain du Pays de Brest, CCi de Brest, Entreprendre
→ Audit sûreté des ZAE par la gendarmerie nationale en concertation avec la CCPLCL
→ Création de la ZAC de Lanvian et du barreau routier : validation des modalités de concertation
→ Extension de la ZAE de Saint-Eloi nord : attribution du marché de maîtrise d'œuvre
→ ZAE de Reun ar Moal/Daoulas : annulation par le Conseil d'Etat de la décision n° 1720 T du 17 avril 2013 de la Commission nationale d'aménagement commercial refusant un projet commercial.

FONCIER ECONOMIQUE
ETAT DE L'OFFRE

Au 31 décembre 2014 la Communauté compte 15 zones d'activités (120 ha)
Seuls 5 ha sont encore disponibles.
Préparation de l'avenir avec :
1 zone en cours de réalisation (Kergonidec sud)
2 zones en projet (ZAE Reun Ar Moal, extension ZAE Saint-Eloi nord).

IMMOBILIER D'ENTREPRISES SYNTHESE DES EVOLUTIONS DE CONTRATS

La Communauté est propriétaire de 22 000 m² de locaux dédiés à l'accueil d'activités économiques (30 bâtiments). La gestion de ce patrimoine a généré la rédaction par le service économie d'une vingtaine de contrats et avenants sur l'année. Au 31 décembre 2014, on compte 74 locataires dans les bâtiments économiques contre 68 au 31/12/2013.

La baisse des loyers perçus en 2014 par rapport à 2013 s'explique par la vente de l'atelier Brest Diffusion Presse située zone de Saint-Eloi à Plouédern à la SCi CLIFDEN pour le développement du Comptoir Irlandais.

Le conseil de Communauté réuni le 19 juin, acte officiellement l'aménagement du bâtiment "La Poste" à Daoulas en hôtel d'entreprises et prévoit une enveloppe de 200 000 € pour la réhabilitation de l'étage.

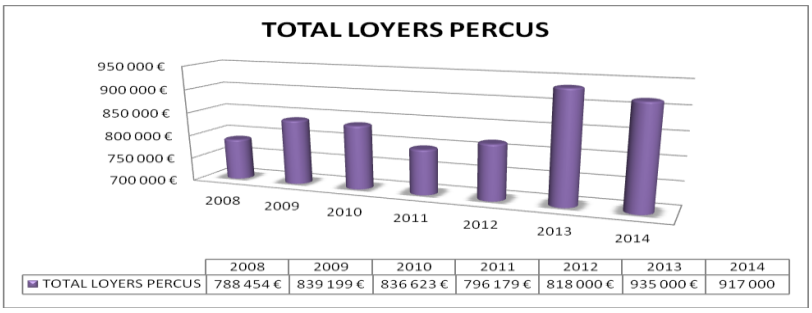

VENTES DE TERRAINS OU D'IMMOBILIER

VENTES 2014				
COMMUNES	ZONES	ACQUEREUR	NATURE OPERATION	PRIX HT
PLOUEDERN	SAINT ELOI NORD	SCI LA PORTE DU BOIS	TERRAIN ZAE	392 020 €
PLOUEDERN	SAINT ELOI	SCI CLIFDEN	ATELIER BDP	400 000 €
PLOUEDERN	SAINT ELOI NORD	SCI JEGO	TERRAIN ZAE	90 064 €
TOTAL VENTES 2014				**882 084 €**

En 2014 la Communauté n'a pas réalisé d'acquisitions foncières et immobilières. Plusieurs compromis ont été signés avec des ventes et acquisitions qui devraient se concrétiser au premier semestre 2015.

La vente à la SCI de la porte du bois de deux lots sur la ZAE de Saint-Eloi nord pour un total de près de 2 ha permettra le déplacement de l'entreprise OTB – Algotherm actuellement sur La Forest Landerneau.

AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES

La Pépinière d'entreprises

La CCI de Brest, dans le cadre d'une convention assure le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets en pépinière en partenariat avec la Communauté.

En 2014, 3 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement avant création aboutissant sur 3 entrées en pépinière. Par ailleurs, en 2014, 10 entreprises ont été suivies en post-création. Depuis sa mise en service en 1998, 59 entreprises ont été accompagnées en pépinière. Le taux de survie à 2 ans est de 70 %, à 5 il est de 48%.

La visio conférence

Afin d'apporter une offre de services complémentaires aux entreprises mais aussi aux collectivités du territoire, un service de visio-conférence a été mis en place à la pépinière d'entreprises.

Le raccordement à la fibre optique du bâtiment a permis de rendre un service de meilleure qualité depuis le début de l'année 2014.

11 décembre 2014 : le conseil de Communauté valide la mutualisation de ce service avec la communauté de communes du pays des Abers.

Liste des dossiers étudiés en comité NACRE en 2014 pour des entreprises implantées sur la CCPLD

NACRE (**N**ouvel **A**ccompagnement pour la **C**réation et la **R**eprise d'**E**ntreprise) est un dispositif qui permet à des personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion durable dans l'emploi de créer ou reprendre une entreprise en bénéficiant d'un accompagnement dans la durée : avant la création pour concrétiser le montage et le financement de leur projet et après, pour être guidé dans le démarrage et le développement de leur entreprise pendant 3 ans. En 2014,

- sur le Pays de Brest 58 prêts ont été accordés pour un total de 202 500 € soit un prêt moyen de 3 491 €.
- sur le pays de Landerneau-Daoulas le comité NACRE a étudié 3 demandes et accordé 3 prêts à taux 0 % pour un montant total de 11 500 €.

Localisation	Activité	Création / reprise	Nombre de bénéficiaires	Décision	Montant	Prêts accordés
LANDERNEAU	Institut de beauté	R	1	O	5 000,00 €	NACRE
PLOUEDERN	Menuiserie	C	1	O	2 500,00 €	NACRE
LANDERNEAU	Taxi	R	1	O	4 000,00 €	NACRE
LANDERNEAU	Ambulances	R	2	ossier non abou	0,00 €	IPB
TOTAL					**11 500 €**	

Action sociale liée à l'emploi

Financements 2014

	2014
En route vers l'emploi	5 000,00 €
Mission locale	72 225,50 €
Maison de l'Emploi de Lesneven (PLIE)	32 826,00 €
Enveloppe exceptionnelle FSE PLIE	7 547,30 €

Ces structures ont pour objet de

- → favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes les plus éloignées de l'emploi,
- → mettre en œuvre des partenariats avec les entreprises pour proposer des possibilités de sortie vers l'emploi,
- → préparer les publics peu qualifiés à rentrer dans une dynamique de professionnalisation, les jeunes de 16-25 ans pour la Mission Locale par exemple,
- → favoriser la pérennisation du parcours d'insertion des demandeurs d'emploi.

Habitat

Habitat, implantation et croissance des entreprises, offre étoffée de services à la population constituent le triptyque du développement local. L'habitat est à ce titre une compétence majeure à laquelle la Communauté consacre 1,8 M€/an.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) : projet phare de l'année 2014

Depuis juin 2012, la Communauté travaille à l'élaboration d'un nouveau PLH, qui sera validé en 2015 par la nouvelle mandature.

Ce nouveau PLH doit guider, pour 6 ans, l'ensemble des politiques de l'habitat à l'échelle du territoire de la CCPLD (amélioration de l'habitat existant, construction de logements sociaux…).

L'année 2014 a été marquée par :
- la validation des orientations par les nouveaux élus,
- la rencontre de toutes les communes pendant l'été,
- la construction du programme d'actions,
- l'arrêt du projet de PLH lors du conseil de Communauté du 11 décembre.

Six grandes orientations dessineront la politique de l'habitat de demain

- **Conforter** l'attractivité résidentielle de la CCPLD au sein du Pays de Brest (300 résidences principales par an à répartir entre les 22 communes du territoire),
- **Poursuivre** l'amélioration du parc privé existant (poursuite des actions de l'OPAH, renforcement de l'accompagnement à destination des propriétaires),
- **Adapter** l'offre sociale aux besoins et améliorer le parc existant (développement du parc de logements sociaux, intervention sur le parc social existant),

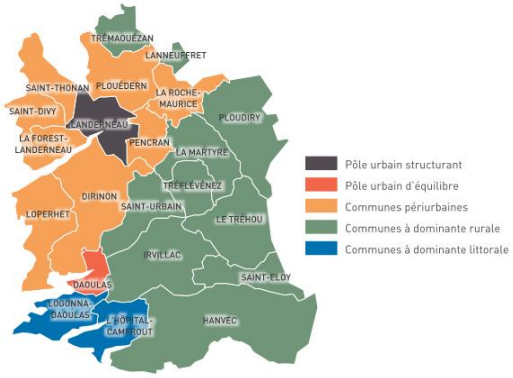

Le programme local de l'habitat (PLH) c'est :

Un diagnostic de territoire

Des orientations fixant les priorités d'intervention

Un programme d'actions détaillant les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les priorités

- **Mettre** en place une stratégie foncière (maîtrise du foncier, acquisitions foncières, renouvellement urbain),
- **Améliorer** la réponse aux publics spécifiques (personnes en situation de précarité, personnes âgées, jeunes, gens du voyage),
- **Renforcer** la gouvernance du PLH (nouveau dispositif de mise en œuvre et de suivi du PLH entre la CCPLD, les communes et les acteurs de l'habitat)

La programmation de logements conventionnés

Un avenant de prolongation de l'accord-cadre a été signé début 2014 afin de permettre à la Communauté de continuer à accompagner financièrement les opérations des bailleurs sociaux sur les bases arrêtées initialement.

La Communauté a ainsi voté, une enveloppe financière de 566 800 € pour financer les opérations programmées en 2014.

7 opérations inscrites en programmation 2014 du Conseil départemental, pour un total de 38 logements.

Comme les années précédentes, seuls deux types de financement sont représentés : le PLUS pour 28 logements et le PLAio pour 10 logements, soit environ 25% de la production totale. Pourtant, 80 % des demandeurs d'un logement social dans le Finistère peuvent prétendre à un logement financé en PLAio.

Cependant, le Département, délégataire des Aides à la pierre, ne finance, pour une même opération, que 30% au maximum de PLAio. Les bailleurs sociaux sont contraints de respecter cette donnée afin de garantir l'équilibre financier de leurs opérations.

Par ailleurs, la mixité sociale se limite à des produits logements en locatif puisqu'aucun logement PSLA n'a été programmé en 2014.

Les opérations mixtes

Les opérations mixtes prévoient généralement en pied d'immeuble du commerce ou des services et aux étages du logement locatif conventionné.

Livraison de l'opération mixte 3 place du Château à La Forest- Landerneau :

- ➔ Pharmacie en rez-de-chaussée du bâtiment, ouverture en juin 2014
- ➔ 3 logements conventionnés : 1 T2 en rez-de-chaussée, 1 T2 et 1 T3 aux étages, tous mis à disposition des locataires début octobre 2014.

3 opérations à l'étude :

- ➔ Plouédern : boulangerie/habitat
- ➔ L'Hôpital-Camfrout : bibliothèque/habitat
- ➔ Daoulas : commerce Ti U/habitat

13 logements communautaires
39 100 € de loyers perçus

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH développement durable (5 ans) a démarré en mars 2012 et est l'une des plus volontaristes du département. L'effort financier de la Communauté est double :

- suivi-animation confié à Citémétrie (84 000 €/an) pour le montage administratif et technique des dossiers gratuit pour le particulier grâce à sa prise en charge par l'EPCI.
- enveloppe maximale de subventions de 178 000 €/an pour les particuliers constituée sur les fonds propres de la Communauté pouvant ou non se rajouter aux aides de l'ANAH et du FART.

L'OPAH s'applique de la même manière sur l'ensemble du territoire et cible essentiellement les propriétaires-occupants sous condition de revenus.

Plusieurs types de travaux aidés :

- adaptation au vieillissement et au handicap,
- économies d'énergie,
- mise aux normes de l'assainissement,
- sortie d'insalubrité d'habitat très dégradé.

167 dossiers ont été déposés auprès de Citémétrie

Ce chiffre est en augmentation d'une année sur l'autre.

Organismes	Nombre de dossiers
ANAH	125
CCPLD uniquement	42
Total	167

152 dossiers ont été validés, dont 55% concernent des travaux d'amélioration énergétique.

Compte tenu de l'augmentation très importante du nombre de demandes de subvention pour le volet « énergie » et des crédits insuffisants du Département, l'ANAH a été amenée à suspendre le dépôt des dossiers énergie en octobre 2014, décision sur laquelle la Communauté s'est alignée en stoppant le dépôt des dossiers énergie auprès de Citémétrie, ceci afin de réguler l'afflux et de pouvoir financer les dossiers déjà déposés.

Acquisition dans l'ancien

Ce dispositif, mis en place en 2010, s'adresse aux primo-accédants qui achètent une maison ou un appartement de plus de quinze ans et consiste à accorder un prêt à taux zéro de 10 000 € remboursable sur dix ans.

Moyennant une participation de la Communauté de 2 000 €, deux banques accordent les prêts aux intéressés dans le respect des conditions fixées par l'EPCI.
En 2014, 17 dossiers ont été validés.

Hébergement d'insertion

Depuis 2011, l'organisation de l'hébergement d'insertion relève de la responsabilité de la Communauté.
Un partenariat a été noué avec l'AGEHB pour assurer la gestion locative des hébergements et l'accompagnement social des publics accueillis.
La Communauté apporte ainsi une réponse pérenne et professionnelle à l'hébergement d'insertion.
L'offre repose sur cinq logements conventionnés ALT (4 T2 et 1 T3), tous situés à Landerneau et mis à disposition de l'AGEHB par les 2 principaux bailleurs sociaux : Habitat 29 et Armorique habitat.
L'ALT (allocation logement temporaire) couvre quasiment les loyers demandés par les opérateurs HLM à l'AGEHB qui les sous loue à titre temporaire (3 mois renouvelable une fois).

L'association, par son service Logement GP 29, exerce aussi les actions nécessaires à la réinsertion par le biais des mesures ASLL (action sociale liée au logement).

Activité

Logements occupés toute l'année.
Profil des ménages en attente d'un hébergement d'urgence : essentiellement des personnes seules ou femmes seules avec enfants.

En 2014, seulement 8 ménages, ont bénéficié d'un hébergement en logement d'insertion. Ce faible taux de rotation s'explique par le manque de solution de relogement à la sortie du logement d'insertion : très peu de petits logements dans le parc public, loyers trop élevés dans le parc privé.

Afin de palier ce manque de solutions de relogement, la Communauté a décidé de développer l'intermédiation locative. 4 ménages, dont 3 hébergés en logement d'insertion et 1 inscrit sur liste d'attente ont ainsi pu accéder à un logement social par le biais d'un bail glissant.

Logement des jeunes

Le PLH 2008-2013 consacrait un volet aux publics spécifiques notamment au logement des jeunes.
Le cabinet IDEA RECHERCHE a ainsi été missionné pour évaluer les besoins en matière de logement des jeunes.
L'étude a permis de constater que les besoins étaient globalement satisfaits, avec cependant 2 limites :

- le marché locatif local satisfait la demande solvabilisée,
- le marché locatif local satisfait la demande "standardisée" (location à l'année ou de septembre à fin juin)

Compte tenu de ces éléments, l'option de réalisation d'une structure dédiée uniquement à l'habitat des jeunes n'a pas été retenue. La prise en compte du projet de la résidence sociale intergénérationnelle à Landerneau (résidence Claude Pronost) a été actée lors de la réunion du 22 janvier 2014. Plusieurs réunions de travail avec le CCAS, propriétaire des lieux se sont déroulées au premier trimestre 2014 afin d'analyser et de mettre en œuvre les convergences entre le projet de résidence intergénérationnelle et les besoins repérés.

Ainsi sur les 29 studios que comporte la résidence, 11 logements meublés en bail à durée déterminée sont réservés à l'accueil des jeunes en formation/insertion sociale et professionnelle, dont 2 à 4 logements destinés à des jeunes dans le cadre de contrats jeunes majeurs, et 1 studio consacré aux situations de transition ou d'urgence.

Participation financière de la Communauté : 30 000 €.

Point info habitat

La Communauté héberge un point « information habitat » au 32 Quai de Léon, en plein cœur de Landerneau dans un hôtel d'entreprises à vocation tertiaire.

Pour toute demande concernant l'habitat, les usagers, propriétaires ou locataires disposent ainsi d'un guichet unique où ils peuvent trouver les informations et les conseils sur les problématiques :

- ➔ juridique, financière et fiscale par l'ADIL
- ➔ économie d'énergie par Energ'ence,
- ➔ amélioration de l'habitat par Citémétrie.

Ce guichet unique est mis à disposition du public à titre gracieux en raison d'une participation financière de la Communauté.

Plan de déplacements

4 grandes orientations validées par les conseillers communautaires

- ➲ **L'enjeu transports collectifs** : s'appuyer sur les réseaux existants pour développer une nouvelle offre de transports (évolution du réseau ar Bus, liaison Daoulas-Landerneau, transport à la demande, gare de Dirinon-Loperhet)
- ➲ **L'enjeu intermodalité** : articuler le système de transport autour du pôle de la gare de Landerneau (développement de la gare et mise en relation des différents modes de transports)
- ➲ **L'enjeu modes actifs** : offrir des alternatives à la voiture mono-usager (covoiturage, déplacements piétons ou à vélo)
- ➲ **L'enjeu transversal** : informer, communiquer et sensibiliser les habitants sur une mobilité responsable

En 2015, il s'agira de construire un plan d'actions définissant les priorités, les financements, les compétences de chaque acteur de la mobilité.

==========

Politiques contractuelles

Les politiques contractuelles conditionnement largement les financements que peuvent percevoir la Communauté et les communes pour conduire leurs opérations d'investissement, en particulier leurs équipements les plus structurants.

Contrat de territoire 2015-2020

Le recensement et l'identification de l'ensemble des projets portés par les maîtres d'ouvrage que sont les communes, syndicats, associations, communauté et acteurs du territoire ont été effectués courant du second semestre 2014.

Une première maquette financière du contrat de territoire a été présentée lors d'une réunion des 22 maires de la Communauté et des élus du Conseil général le 3 décembre 2014.

Le contrat de territoire s'articulera autour de quatre mêmes enjeux:

- Enjeu 1 : préparer le territoire de demain : 5,03 M€
- Enjeu 2 : améliorer l'intermodalité des déplace-

ments communautaires : 0,65 M€
- Enjeu 3 : renforcer l'équilibre territorial et la cohésion sociale : 2,97 M€
- Enjeu 4 : préserver le cadre de vie en lien avec le développement touristique : 2,96 M€

Au total, une quarantaine de projets ou d'actions seront inscrits au contrat de territoire 2015-2020 représentant un engagement financier du Conseil départemental sur 6 ans de 11,61 M€.

Contrat de partenariat 2014-2016

Le contrat de partenariat qui mobilise différentes enveloppes dont les fonds européens doit formaliser les priorités de développement de chaque pays breton en lien avec les priorités régionales.

Au cours du second semestre, le pays de Brest a établi, en concertation avec les communautés, sa stratégie de développement autour de 4 priorités :
- Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest,
- Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale,
- Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire,
- Maintenir les services collectifs essentiels.

Le Pays de Brest peut tabler sur une enveloppe de 12,84 M€ sur la première période triennale du contrat 2014-2016 dont la répartition entre les priorités ne sera précisée qu'en 2015.

➲ SERVICES A LA POPULATION

C.L.I.C

➔ 3 agents (2,2 ETP) répartis sur 2 lieux de permanence : Maison des Services Publics à Landerneau, pôle social de Daoulas, ainsi que des permanences dans certaines communes membres réparties géographiquement sur le territoire communautaire.

➔ Rattaché au pôle « services à la population » en fin d'année 2014, avec un nouveau chef de service, et toujours 0,10 ETP de la directrice du CCAS de Landerneau pour assurer la coordination sur les situations individuelles.

➔ Missions

- service gratuit d'information, de conseil et d'orientation à destination des personnes âgées de plus de 60 ans, de leur entourage et du réseau de partenaires,
- évaluation des besoins au domicile si nécessaire, accompagnement personnalisé en lien avec les professionnels médico-sociaux,
- mise en place d'actions de prévention,
- convention de partenariat CLIC labellisé niveau 2 signée le 9 juillet 2014 avec le Conseil départemental.

➔ Un nouveau groupe de travail CLIC mis en place en fin d'année 2014, composé de :

- 2 membres du Bureau communautaire,
- 2 conseillers communautaires,
- 2 adjoints aux affaires sociales,
- la directrice du CCAS de Landerneau et la directrice du Pôle social de Daoulas.

Données générales :

→ 9836 personnes de plus de 60 ans sur le pays de Landerneau-Daoulas : 21 % de la population (42% d'hommes et 58% de femmes).
→ 3728 personnes âgées de 75 ans et plus
→ 1073 personnes âgées de 85 ans et plus

Pour la première année complète de fonctionnement, le service CLIC enregistre 1046 contacts.

➔ Publics contactés par le CLIC

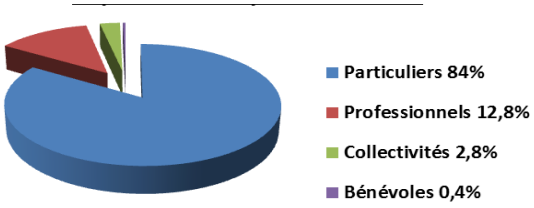

➔ Différents types d'accueil

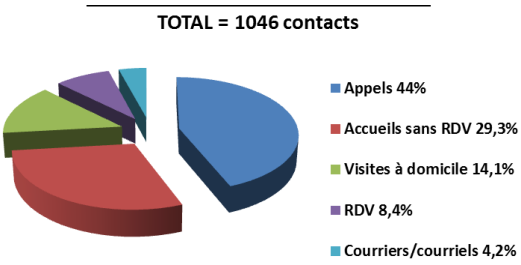

➔ Nature des demandes

Les questions qui reviennent le plus fréquemment concernent

- → le maintien à domicile au sens large.
- → les demandes relatives aux hébergements définitifs ou temporaires (EHPAD),
- → l'allocation personnalisée d'autonomie (qui concerne le domicile également)
- → les retours à domicile après une hospitalisation.
- → l'aménagement du domicile (adaptation de la salle de bain fréquemment)
- → les difficultés financières (orientées sur le CDAS).

Actions de prévention

L'atelier mémoire itinérant

Ce projet a vu le jour en 2014, à travers deux conférences "*Ma mémoire et moi*" en octobre 2014 à Landerneau et à Logonna-Daoulas.

- → 4 ateliers en novembre à Daoulas, Landerneau, Tréflévénez et Ploué-dern.
- → 685 retraités se sont déplacés aux deux conférences et 53 personnes participent à ces premiers ateliers.

Les ateliers "Bretagne Equilibre" de la CARSAT Bretagne

3 ateliers de prévention des chutes, à destination des personnes de 65 ans et plus, ont été mis en place sur le territoire en 2014 :

- → 1 atelier de 12 séances d'une heure à Loperhet qui a rassemblé 10 participants, animé par l'EPGV,
- → 1 atelier de 12 séances d'une heure et demie à Daoulas, qui a rassemblé 14 personnes, animé par l'EPMM - Sports pour Tous,
- → 1 atelier de 15 séances d'une heure à Landerneau, qui a démarré en octobre, animé par SIEL Bleu.

Politique nautique

A l'instar des communes de montagne qui apprennent à skier à leurs enfants, la Communauté affiche sa dimension littorale en favorisant la pratique des loisirs aquatiques (voile, canoë, classes de mer…).

Elle a mis en place une politique nautique en direction des écoles élémentaires et des collèges.

➔ 1396 élèves accueillis sur les trois centres de Moulin Mer à Logonna Daoulas, Rostiviec à Loperhet et Les Alligators à Landerneau.

➔ Coût : 174 732.12 € à la charge de la Communauté (activité et transport).

Un dossier de presse a été réalisé en juin 2014 pour présenter la politique nautique communautaire et en expliciter son fonctionnement notamment auprès des enseignants du territoire.

Transport scolaire

Le Département gère aujourd'hui en intégralité le transport scolaire.

La Communauté n'a plus la main sur l'organisation des circuits, la détermination des arrêts, la tarification… Elle continue pourtant à financer la moitié du coût du transport supporté par les familles : 203 068 € versés aux transporteurs à ce titre.

Transport des scolaires

La Communauté prend en charge le transport des élèves du Pays de Landerneau-Daoulas

dans le cadre

- **des activités de piscine vers**
  - Aqualorn
    - Gratuité maternelles et primaires,
    - Participation symbolique de 20 €/navette collèges et lycées
- **de la politique nautique vers**
  - Rostiviec à Loperhet,
  - Moulin Mer à Logonna Daoulas,
  - les Alligators à Landerneau.
- **des spectacles JMFrance**

La Communauté couvre également 70 % du coût du transport des écoles vers différents sites sur le territoire communautaire dans le cadre d'activités sur le temps scolaire en lien avec sa compétence « environnement » (classes nature au CPIE, à Langazel, à Moulin Mer…)

Musique

La Communauté joue un rôle actif dans la démocratisation de la musique en rendant accessible la culture musicale à tous les élèves du 1er degré de l'enseignement maternel et primaire. Cette politique (80 000 €/an) comprend 2 volets qui se complètent et s'enrichissent mutuellement :

Un premier volet

1) Prise en charge des interventions des dumistes **des 2 écoles de musique du territoire** dans l'accompagnement des projets musique des écoles maternelles et primaires dont l'intérêt pédagogique a été validé par l'Inspection de l'Education Nationale.
2) Dotation de 10/12 heures par dumiste et par projet musique,
3) 560 heures d'enseignement dumistes réalisées sur le temps scolaire :
   - 313 h école de musique Landerneau
   - 247 h école de musique Loperhet
4) 23 600 € pour le volet accompagnement dumistes.

Un second volet

Prise en charge des spectacles programmés dans le cadre des Jeunesses Musicales de France (JMF) permettant aux élèves de chacun des trois cycles du premier degré de suivre l'expérience du spectacle vivant dans des répertoires et esthétiques très variés.

Une dépense engagée pour la saison 2013-2014 de 48 800 €. La multiplication des représentations pour répondre à la demande tout en adaptant la jauge à l'âge des spectateurs fait que la programmation des spectacles comptent pour la moitié du budget consacré à ce volet (24 160 €).

Les écoles de l'ensemble des communes du territoire viennent désormais aux concerts.

→ " Plumes" cycle 1 : 11 représentations : 1467 élèves - 31 écoles,

→ " L'homme sans tête " cycle 2 : 6 représentations-1646 élèves-33 écoles,

→ "L'homme qui rêvait d'être une girafe" cycle 3 : 5 représentations 1768 élèves-34 écoles.

Ce succès des spectacles JMF est dû à la qualité de la programmation et à l'accompagnement décisif de la Communauté.

La convention JMFrance/Communauté qui arrive à échéance en novembre sera reconduite. L'Education nationale y sera désormais partie prenante pour mieux promouvoir le parcours culturel et artistique de l'élève au regard du socle commun des connaissances et compétences. La cohérence pédagogique sera ainsi renforcée.

Agenda scolaire

Cet ouvrage tiré à 1000 exemplaires est remis à l'ensemble des élèves qui entrent en CM2, scolarisés dans les écoles primaires du pays de Landerneau-Daoulas.

Le centenaire de la 1ère guerre mondiale a servi de fil conducteur à l'agenda 2014 avec notamment une correspondance de poilus originaires de la commune de La Forest-Landerneau écrite dans les tranchées particulièrement émouvante et spontanée.

Tourisme

Développement de l'offre touristique

Animations

- organisées par une association

13 animations soutenues. Coût : 20 000 €

- organisées par une mairie

10 animations soutenues (sur 8 communes). Coût : 20 558 €

- l'Elorn, à fer et à flots » : financement de 5 000 €/an sur 3 ans (2013-2014-2015).

Hébergement

Sur les onze porteurs de projet d'hébergement conseillés en 2014, cinq ont abouti dans l'année.

Véloroute

Lancement d'une étude de faisabilité technique et financière du tronçon gare de Landerneau – Langazel (liaison vers Lesneven)

Randonnée pédestre

1/Fonds de concours demandés pour 2014 :

- Entretien : 26 300 €
- Création : 25 430 €

2/Réalisation d'un état des lieux du sentier des Crêtes par le CPIE (signalétique, praticabilité).
3/ Participation au financement de panneaux d'interprétation de boucles communales (50%).

Fonds Hélène & Edouard Leclerc pour la culture

Formation du personnel d'accueil. Réalisation d'un dossier de presse présentant le territoire.

Qualité de l'accueil

Sensibilisation des professionnels du territoire aux démarches et labels qualité (tourisme et handicap, crêperies gourmandes, pêche…).

Classement et labellisation des hébergements : 14 meublés classés /4 meublés et 5 chambres labellisées Clévacances/6 chambres référencées.

Accueil estival des touristes

Six agents recrutés pour quatre sites et 12 246 visiteurs accueillis et conseillés sur les mois de juillet et août.

Coordination des visites guidées : 660 personnes accompagnées sur les sites suivants : château de Roc'h Morvan (378), kanndiou (100), berges de l'Elorn (12), ville de Landerneau (170).

SPREV : 1 939 personnes guidées sur 3 sites.

Edition de documents d'accueil

Pour mieux répondre à la demande, édition d'une collection de guides pratiques de découverte du territoire en français :

- Guide de découverte du pays
- Guide des restaurants du pays
- Circuits de découverte de Landerneau
- Les enclos et le patrimoine linier
- Agenda des animations de l'été

Une actualisation des cartes touristiques communales, le catalogue des hébergements, le classeur des restaurants et un document sur les salons de thé ont également été réalisés.

Le site Internet du pays des Rives d'Armorique a été désactivé en septembre 2014 au profit de celui de la destination Brest terres océanes.

Gouvernance

Lancement officiel de la destination Brest terres océanes le 18 décembre 2013.

Poursuite du travail en mode collaboratif en 2014 pour la mise en œuvre de la destination (*offres touristiques avec prestataires privés, ateliers numériques, carte touristique, kit de communication pour les professionnels*), Validation de principe pour la création d'un groupement d'intérêt public (*avec fusion des cinq pays touristiques existants*) et pour la mise à disposition d'un agent du service tourisme, Fin du partenariat avec la communauté de communes de l'Aulne maritime au 31 décembre 2014.

Recettes

Partenaires publics : 42 113 € / Taxe de séjour : 12 146 € / Régie : 942 €

Aqualorn

25 agents
339 jours d'ouverture
Une moyenne de 10,4 heures d'ouverture quotidienne

Des recettes en baisse : 804 390 € contre 826 416 € en 2013

Des dépenses en hausse : 1 523 487 € contre 1 455 269 en 2013

- contexte économique qui reste défavorable aux activités de loisirs,
- augmentation des coûts de l'énergie et la part importante de la masse salariale dans le fonctionnement (61 %) (GVT + revalorisation catégorie C etc…),
- équipement qui a 10 ans avec des coûts de maintenance qui augmentent : changement des pompes d'injection, réfection des caissons de centrale de traitement d'air, renouvellement de l'outillage et de l'équipement technique important.

Dans un contexte concurrentiel (densification du réseau des complexes aquatiques) et sur un arrière-plan de crise économique Aqualorn poursuit sa démarche marketing : fidélisation des usagers par une vigilance constante sur la qualité des prestations et une innovation de l'offre permanente :

- une activité aquatique diversifiée : natation sportive, aquagym, aquabike, aquafitness…
- formules d'abonnements plus individualisées et formules tarifaires souples,
- adaptation du projet d'animation pour contrer la tendance au zapping des consommations dans le marché des loisirs,
- création d'événements pour attirer de nouveaux publics : stand up paddle, parcours aquatique.

Une rentabilité sociale plus que financière

Tous les complexes de loisirs aquatiques connaissent des déficits.
Aqualorn ne saurait être rentable du fait de l'obligation de réserver de nombreux créneaux aux scolaires. Cette obligation de service public s'élève à elle seule à 350 000 €/an avec la prise en charge par la Communauté du coût de l'activité piscine des classes maternelles et élémentaires qui incombait aux communes avant la création de l'EPCI.

Le différentiel d'exploitation (719 097 € en 2014), en y incorporant les frais de structure et d'administration générale, s'élève à 827 097 € hors amortissement.

La mise en service de la chaufferie-bois et les travaux de rénovation énergétique d'Aqualorn devraient permettre des économies dans la consommation des fluides (poste qui représente 20 %) tout en améliorant le confort des usagers.

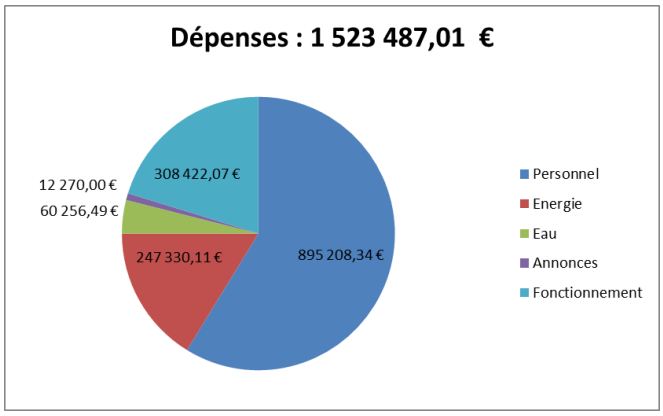

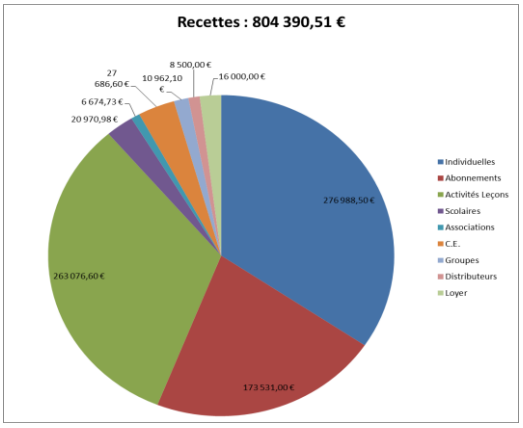

Politique sportive communautaire

Une politique de fonds de concours communautaires aux équipements sportifs communaux

Après un diagnostic préalable concluant :

- au vieillissement général du parc des salles de sports,
- à l'inadaptation de certains équipements,
- à un besoin de remise aux normes des infrastructures,

La Communauté a décidé de mettre en place une politique de fonds de concours pour consolider l'offre sportive sur le territoire.

L'intervention de la Communauté vise à améliorer les équipements sportifs existants, tant pour les pratiquants que les spectateurs (performance énergétique, éclairage, chauffage, ventilation, sols, mis en accessibilité).

Cette démarche a été engagée avec la volonté d'établir un véritable maillage du territoire favorisant toutes les pratiques sportives (amateur, clubs, compétition…) et la mutualisation des usages des équipements.

La salle de sports du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry a bénéficié des fonds de concours de la Communauté en 2014

Salle de sport Communautaire

Elle accueillera les grandes manifestations sportives du territoire et permettra d'organiser des compétitions sportives pour de nombreuses disciplines jusqu'au niveau national (basket, handball, tennis de table…).

Surface totale : 4156m² dont plateau sportif 1976 m² - capacité : 1500 places assises.

Mur d'escalade, club house, salle de presse, salle de préparation physique.

Coût du projet : 8 M€

Subventions : 2.1 M€

Début des travaux : fin 2014

Livraison de la salle : été 2016

Environnement

Moyens humains	Moyens matériels
➔ 1 responsable du service Environnement ➔ 1 coordonnateur de collecte ➔ 1 secrétaire ➔ 2 ambassadrices du tri ➔ 1 responsable « garage » ➔ 18 agents de collecte ➔ 1 agent polyvalent (collecte/garage/entretien)	➔ 9700 heures de collecte ➔ 1 bâtiment indépendant de 1100 m² (bureaux, garage, stockage) ➔ 8 bennes géo-localisables ➔ 2 déchèteries ➔ 7 aires de déchets verts

2014 est l'année de référence "point zéro" de la nouvelle organisation du service avec une optimisation du service. La collecte comprend désormais 24 tournées assurées sur 4 jours (lundi au jeudi et mardi au vendredi, le matin et l'après-midi) avec alternance collecte sélective et ordures ménagères tous les 15 jours sur le territoire excepté l'hyper-centre de Landerneau équipé de 8 points de collecte par colonnes enterrées.
Cette collecte intègre désormais une collecte spécifique cartons et une collecte de gros producteurs ce qui explique l'évolution des heures de collecte (plus 200 heures par rapport à 2013).

Des éco-points (apport volontaire) maintenus à proximité des grandes surfaces et dans les zones de fréquentation estivale avec une étude pour la mise en place de points de repli.
2 ambassadrices du tri chargées de l'information et de la sensibilisation au geste du tri sont le lien entre le service et l'usager pour les conseils en matière de tri et participent à l'information sur le règlement du service et les règles à respecter.
Elles ont élaboré et suivi l'enquête sur le compostage en vue d'engager une campagne de sensibilisation.

Centre de transfert des ordures ménagères

Les communautés de communes des pays de Landerneau-Daoulas et de Landivisiau sont adhérentes du SIVALOM, syndicat propriétaire du site de l'ancienne usine de compostage de Saint Eloi à Plouédern. Ce site sert provisoirement de quai de transfert, en attendant un démantèlement après la mise en service du nouveau centre de transfert.

L'entente intercommunale, conclue entre les deux communautés, porte la réalisation d'un nouveau centre de transfert des ordures ménagères résiduelles sur ce même site de Saint Eloi à Plouédern. Les études sont en cours pour une mise en service fin 2015.

Les deux communautés adhèrent depuis le 1er septembre 2013 à :

- la SPL SOTRAVAL pour le traitement des produits de collecte sélective,
- la SEM SOTRAVAL pour le traitement des ordures ménagères.

Le traitement des emballages secs ménagers désormais assuré par TRIGLAZ (gestion SOTRAVAL) a permis d'économiser environ 290 500 € en 2014

Ordures ménagères résiduelles

Remarque : la population de référence est la population DGF soit 49297 habitants en 2014.

- ➔ 8946 tonnes collectées
- ➔ 181 kg/habitant/an (pop. DGF)
- ➔ Coût du service : 2 073 907 €
- ➔ Coût à la tonne : 232 €

- ➔ **Poursuite de la baisse du tonnage** d'ordures ménagères collectées due en particulier au développement du geste de tri et du compostage à domicile.
- ➔ **Hausse du coût du service** de collecte des ordures ménagères résiduelles du fait de la baisse des tonnages sans réduction des frais fixes mais aussi de la nouvelle répartition des moyens affectés entre collectes ordures ménagères et collectes sélectives (rappel 90 % des dépenses affectées à la collecte des ordures ménagères en 2012 contre désormais 60 % en 2014)

****

Collectes sélectives

- ➔ 4453 tonnes valorisées (hors refus)
- ➔ 90 kg/habitant/an valorisés (pop. DGF)
- ➔ Coût du service : 1 231 531 €
- ➔ Coût à la tonne (base recette déduite estimée*) : 208 €

** liquidatif Eco emballages connu en septembre année N+1*

- ➔ Une très nette baisse du coût du service de collectes sélectives du fait d'une réduction du coût de traitement et de la suppression du transport sur Morlaix en fin d'année 2013.
- ➔ 30% des déchets ménagers sont collectés de façon sélective (en légère baisse liée à un taux de refus plus important - évolution de la qualification des refus à TRIGLAZ).
- ➔ Légère augmentation des tonnages collectés en porte à porte mais qui génèrent plus de refus (19,4 %). Ce taux de refus constitue un point de vigilance pour l'amélioration des tonnages valorisés.
- ➔ 1 781 tonnes de verre collectées, soit une performance de collecte du verre de 36kg/an/hab en baisse par rapport à 2013 et qui reste inférieure à la moyenne départementale (42.5 kg/hab/an).

Globalement
181 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles (pop. DGF)
Poursuite de la baisse par rapport à 2013 (- 85 tonnes)
90 kg/hab/an d'emballages valorisés (y compris verre)
Légère baisse des performances par rapport à 2013 (- 52 tonnes)

Déchèteries et déchets verts

- 31 861 tonnes collectées avec déchets verts dont 18239 tonnes de déchets verts
- 370 kg/habitant/an déchets verts (pop. DGF)
- 276 kg/habitant/an déchèteries hors DV (pop. DGF)
- Coût du service : 1 759 142 €
- Coût à la tonne : 55,2 €/tonne avec déchets verts

Déchèterie de St Eloi

2 déchèteries

- Accès gratuit pour les ménages et payant pour les artisans, commerçants…
- Gardiennage assuré par la société Tribord
- Optimisation du système de gestion des apports des artisans (badges)

13 622 tonnes de déchets collectés hors déchets verts

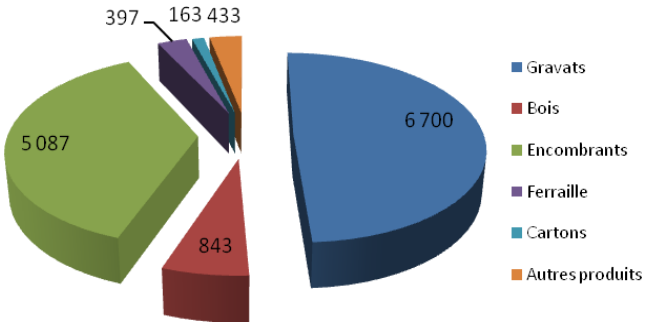

7 aires de déchets verts

Les communes sièges des aires de déchets verts sont accompagnées financièrement par la Communauté pour le poussage de ces déchets. Une surveillance régulière des accès des artisans aux aires de déchets verts est assurée depuis septembre 2014.

En projet, une nouvelle aire de déchets verts sur Pencran.

2 filières de traitement

1) Compostage

Les déchets verts collectés sont broyés sur place par la société Bleu-Vert puis associés aux déchets verts récoltés dans les deux déchèteries.

2) Co-compostage

Après broyage, une partie des déchets verts est fournie à un groupement d'agriculteurs qui les mélange avec des effluents d'élevage pour épandage.

18 239 tonnes
Très nette baisse des tonnages (- 7 753 T). Les années précédentes le tonnage était évalué sur la base d'un ratio m^3/T, désormais l'ensemble des produits sont pesés.

Dans le cadre d'un contrat de quasi-régie avec la SPL SOTRAVAL, le coût de traitement des déchets verts a diminué de 46 148 € en 2014. L'impact du nombre de prestation de gerbage des produits sur les aires de déchets verts a augmenté le coût global de la prestation.

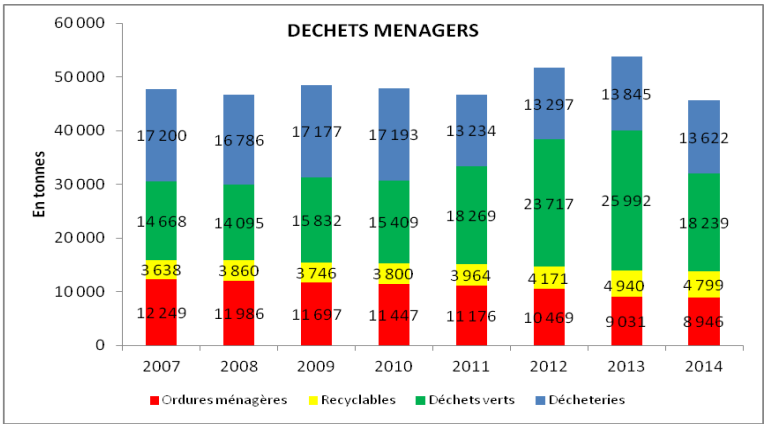

Bilan financier du service Environnement

Recettes : 4 165 249 €
(pour 2014 estimation liquidatif recettes Eco-emballages)

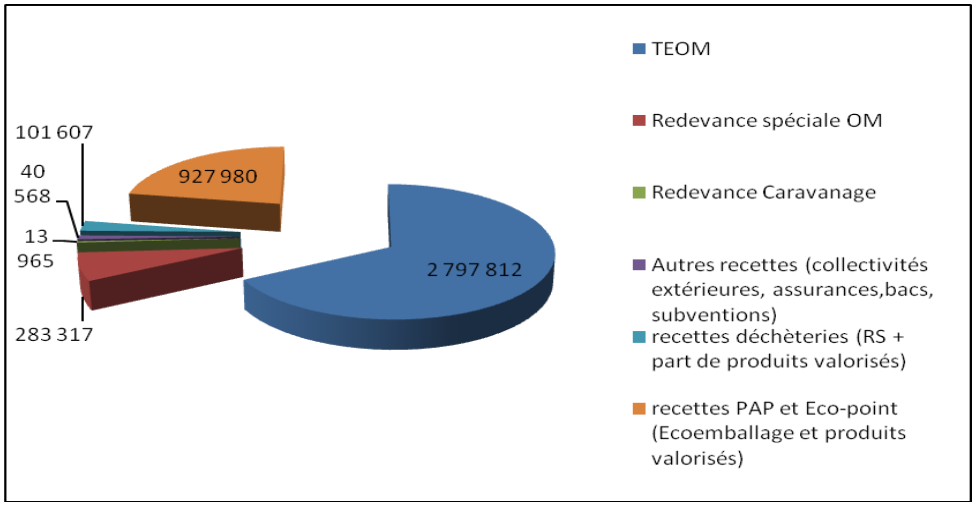

Légère augmentation des recettes de TEOM (effet bases). Maintien des taux de TEOM 2013 comme suit :

- centre-ville de Landerneau y compris l'hyper centre : taux de 7,94 %
- secteurs de Landerneau (hors centre-ville et hyper centre), secteurs agglomérés de Pencran, Dirinon et Plouédern : taux de 6,85 %
- Usager éloigné de plus de 200m d'une tournée : taux de 6.16 %

Dépenses : 5 064 581 €

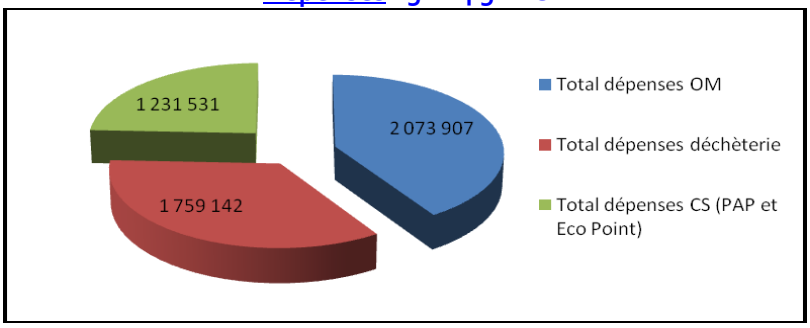

Le coût du service environnement représente 43.50 % (hors AC et DSC) de la section de fonctionnement.
La maîtrise des dépenses du service devra se poursuivre par :

- ➔ l'optimisation des collectes (2014 année de plein exercice après organisation),
- ➔ le développement du tri sélectif et l'amélioration des taux de refus,
- ➔ la valorisation des déchets (amélioration du taux de compostage à domicile).

Globalement, le service s'équilibre par la TEOM, les différentes redevances, les reprises matière et soutien d'Eco emballages ainsi que par l'autofinancement du service déchèteries/déchets verts à partir du budget général (0,9 M€).
Nette réduction de ce besoin de financement : 1,5 M€ (2013)

Elargissement de la redevance spéciale aux habitations légères de loisirs (mobil'homes, caravanes, campings)

- ➔ Instaurée en juillet 2013 basée sur un constat de terrain fait par l'ambassadrice du tri (présence ou non de caravane)
- ➔ Localisation : Logonna Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Hanvec et Loperhet
- ➔ Montants facturés : 13 965 €
- ➔ Période de facturation : juin-juillet-août-septembre (en 2015 cette période sera portée de 15 juin au 15 septembre).

➲ Service Public de l'Assainissement

Avec la prise de compétence de l'assainissement collectif au 1er janvier 2013, la Communauté a souhaité regrouper le SPANC et le SPAC dans le Service Public de l'Assainissement (SPA) et a mis en place l'organisation et le fonctionnement suivants :

- création d'une gouvernance commune (conseil d'exploitation SPANC/SPAC)
- mise en place d'un secrétariat commun,
- création et mise en place de bases de données communes,
- mise en place d'outils partagés : constitution du SIG, astreintes…
- élaboration d'un zonage de l'assainissement à l'échelle communautaire et d'un schéma directeur de l'assainissement collectif comme outil de programmation des investissements.

SPANC

- ➔ 4 agents
- ➔ 14 772 habitants desservis en assainissement non-collectif
- ➔ 6155 foyers recensés en ANC
- ➔ Budget de fonctionnement est d'environ 164 500 €

Missions

- contrôles de conception et d'exécution des ouvrages d'assainissement aussi bien sur le neuf que les réhabilitations,
- contrôles des installations existantes (diagnostics) notamment dans le cadre des ventes immobilières,
- contrôles périodiques des ouvrages,
- information et conseils auprès de tous les acteurs de l'ANC (usagers, entreprises, architectes, notaires…),
- accompagnement des particuliers dans le cadre du dispositif « résorption des points noirs » de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Activité

- **472** contrôles de bon fonctionnement,
- **152** contrôles de conception sur dossier : il est à noter une baisse des dépôts de réhabilitation (*113* dossiers en 2014) et seulement *39* dossiers liés à un permis de construire (contre 43 en 2013),
- **136** contrôles de réalisation, ce qui représente une hausse de 14 chantiers par rapport à 2013.

➔ Champ d'intervention qui se réduit avec le passage en assainissement collectif de certaines communes et l'extension des réseaux (L'Hôpital-Camfrout, Tréflévénez, Le Tréhou…)

2015, une relance sera faite auprès des communes pour relancer les demandes dans le cadre des aides de l'Agence de l'Eau

Tarifs

La baisse du nombre d'usagers induit une compensation afin de garder l'équilibre des comptes. La redevance annuelle a donc été augmentée en gardant les tarifs sur les dossiers de conception.

TYPES DE CONTROLE	inst. < 20 eq.ahb	inst. ≥20 eq.ahb
Redevance de contrôle des installations neuves* :		
- Contrôle de conception	**60 €**	**120 €**
- Contrôle d'exécution	**100 €**	**200 €**
Redevance annuelle contrôle de fonctionnement	**25 €**	**25 €**

* le contrôle de conception et de réalisation est gratuit dans le cadre de réhabilitation d'installation existante.

Résorption des points noirs en zone sensible

Après discussion et dans le cadre des programmes de solidarité urbain rural, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne depuis 2014 finance la réhabilitation des installations d'assainissement qui présentent un risque sanitaire ou environnemental sur l'ensemble du territoire.

Le SPANC est l'interface entre le particulier et le financeur (AELB) dans le montage technique et financier des dossiers.

- ➔ une enveloppe maximale de 275 installations subventionnables,
- ➔ Aide : 50 % d'un montant plafond de 8000 € TTC,
- ➔ **73** dossiers ont été totalement soldés (sur 88 déposés) soit un total de **269 500 €** versés par l'Agence de L'Eau.

Participation de l'Agence de l'Eau au SPANC de 10 000 € pour l'animation du dispositif.

L'étude de zonage communautaire en cours de finalisation permettra au SPANC de cibler les zones où les assainissements non collectifs sont à contrôler en priorité.

SPAC

- ➔ Service créé au 1er janvier 2013
- ➔ 12 agents
- ➔ Gestion en régie avec autonomie financière
- ➔ Un budget annexe garantit la lisibilité tarifaire aux usagers
- ➔ Conseil d'exploitation commun au SPANC (13 membres)
- ➔ Le service SIG a été mis à disposition du SPAC pour la mise en place d'une base de plans numériques fiable.

Le service en quelques chiffres

16 182 abonnés (15 915 en 2013)

1 325 530 m³ facturés (1 429 338 m³ en 2013)

Soit 81,91 m3/abonné (89,81 en 2013)

Le Budget CA 2014 (l'année de référence du service)

Investissement

Dépenses 13 710 795 € _ 13 770 794 € Recettes

Fonctionnement

Dépenses 2 874 426 € _ 3 296 633 € Recettes

Conditions d'exploitation

Service exercé en régie excepté pour la commune de La Forest Landerneau (DSP avec la Société SAUR qui intervient également sur la commune de Pencran en prestation de services).

Des ouvrages et des réseaux dont les communes gardent la propriété sont mis à disposition de la Communauté pour l'exercice de la compétence.

Missions du service

- Collecte et transport des eaux usées domestiques et industrielles (conventions particulières),
- Epuration et rejet des effluents collectés,
- Traitement des boues et autres sous-produits de l'assainissement collectif,
- Gestion patrimoniale des ouvrages s'y rapportant,
- Contrôle des raccordements.

Infrastructures

➔ 19 stations d'épuration dont :
- 6 à boues activées
- 6 lagunages
- 7 autres (filtres à sable, filtres plantés de roseaux, filtres à tourbe et combinés filtres lagunages)

➔ 117 postes de relèvement

➔ 121 équipements de télésurveillance

➔ 155 Km de réseaux environ

Activité du service

1) Gestion des usagers

Information des usagers, élaboration de devis, contrôle des branchements, suivi des travaux, instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire…).

2) Exploitation des infrastructures

	2013	2014
devis de branchements	144	272
créations de branchement	87	82
débouchages facturés	147	138
contrôles de branchement	332 + 21 contre-visites	319 + 7 contre-visites

Gestion des DT/DICT (732 sur 2014). Le service SIG a été affecté à mi-temps à la mise en œuvre de cet outil.

3) Suivi des travaux

➔ Les travaux programmés par la Communauté ont été mis en œuvre en tenant compte des opérations lancées par les communes avant la prise de compétence. Ils concernent :

- des restructurations de stations d'épuration et de réseaux

En cours d'études : Ploudiry / La Martyre, Dirinon

En cours de travaux : Landerneau, Saint-Urbain
Achevés : Logonna-Daoulas, Daoulas, L'Hopital-Camfrout, Tréflévénez, Le Tréhou
- des extensions de réseaux

En cours d'études : Pencran

➔ Les travaux sont liés soit à des programmes de voirie communaux ou à des mises à niveau d'équipements.

➔ Les travaux réalisés par les aménageurs (permis d'aménager…)

Vers une convergence tarifaire

A la prise de compétence assainissement une convergence tarifaire a été mise en œuvre avec pour objectif **un tarif unique en 2023.**

La facturation est assurée par les exploitants de réseau d'eau : communes en régie, syndicat en régie, fermiers.

Les communes en régie bénéficient d'une rémunération sur la base de la délibération du 28 juin 2013.

Aujourd'hui, pour une consommation moyenne de 82 m3, la facturation assainissement varie du simple au triple sur le territoire communautaire (106 € à 334 €).

Faits marquants

La priorité du service a été de mettre en place la convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'accompagnement-animation du dispositif à la création de branchements (communes littorales) ou à la mise en conformité de branchements défectueux (toutes communes du territoire) en domaine privé des particuliers (de l'ordre de 350 branchements neufs/an dont 80 % sur L'Hôpital-Camfrout).

Un technicien a été recruté afin d'accompagner les futurs usagers du SPAC dans leurs démarches

Perspectives 2015

Mise en application du schéma directeur

Finalisation d'une étude de zonage d'assainissement communautaire et élaboration d'un schéma directeur de l'assainissement collectif. Le schéma directeur permettra d'élaborer un programme de travaux pour les années à venir en les priorisant sur la base de critères environnementaux, urbanistiques et financiers.

PAYS DE
LANDERNEAU
DAOULAS